



LETTRE D'INFORMATION
NOVEMBRE 2013

Dans l'obscurité de la nuit, nos rêves éclairent le chemin !



Les espoirs et rêves des jeunes en détention ont pu être exprimés le 12 juin dernier lors d'un magnifique spectacle réalisé par 30 jeunes en détention qui ont pu sortir de l'établissement pénitentiaire pour l'occasion. Le but était d'attirer du monde...et il est indéniable que la mobilisation a été forte notamment du côté des associations : plus de 400 personnes, petits et grands, sont venus encouragés, applaudir et rêver avec « nos jeunes ». La majorité des spectateurs furent des enfants, adolescents et responsables de structure éducative. Ce fut un public plaisant, agréable qui a pleinement contribué à l'ambiance chaleureuse et familière. Outre les associations, le Ministère de la Justice, l'Ambassade de France et celle des États-Unis, d'autres organisations officielles ont également répondu présents dont France Volontaires notamment. Nous avons pu apprécier une salle littéralement comble et un public bien plus nombreux que prévu. Certaines associations comme "Aléas des Possibles" (association de réinsertion via l'art



L'ASSOCIATION

« Grandir Dignement » intervient quotidiennement à Madagascar au sein de deux établissements pénitentiaires. C'est ainsi plus de 200 jeunes âgés de 8 à 18 ans qui sont suivis sur les plans éducatif, médical, alimentaire et judiciaire. Par ailleurs, nous mettons en œuvre des formations professionnelles. Enfin, un axe important de notre action est l'amélioration concrètes des conditions de détention et la lutte contre les actes contraires aux Droits de l'enfant.

Nous ne jugeons pas de la faute de tel ou tel jeune, nous n'intervenons pas, parce qu'il n'ont rien fait de grave. Nous intervenons auprès de ces jeunes en prison car pour Grandir Dignement, tout individu quelque soient ses actes, son âge et sa personnalité, a le droit au respect de sa dignité humaine. Bien sûr, nous accompagnons différemment les jeunes en fonction de leur profil et des causes de leur incarcération mais l'essentiel en soi est d'affirmer qu'un « Homme doit être respecté en tant que Homme »

et le cirque) sont même allés jusqu'à monter sur scène afin de soutenir nos jeunes à travers des numéros de qualités...



Du côté des artistes, toute l'équipe a décoré la salle tôt le matin, puis une répétition générale a été organisée en fin de matinée. Une première salle fut dédiée à une l'exposition photo. Puis les spectateurs sont arrivés progressivement en passant par un tunnel lumineux avant de pénétrer dans la « salle des rêves ». L'ambiance onirique de la salle évoquait aux nouveaux venus une nuit bleue étoilée. Des dessins réalisés par l'ensemble des jeunes des deux établissements pénitentiaires étaient affichés au mur. Chaque illustration, accompagnée d'une légende, représentait non seulement le rêve d'un jeune détenu mais également des « spirales de vie » qui résument et témoignent du parcours de vie souvent douloureux des jeunes que nous accompagnons.



Puis, le spectacle a commencé par une succession de slam, sketch, jeu scénique, danse ou encore performance de cirque. Nous avons assisté durant ces démonstrations à des moments pleins d'humour, mais aussi à des instants poignants, notamment lorsque les jeunes se sont levés, bougie à la main, pour déclamer haut et fort ce qu'ils souhaitaient et espéraient pour leur vie future. Un spectacle-plaidoyer, telle était la volonté et tel fut le résultat. Nous pensons à Grandir Dignement qu'il n'y a pas plus sincère et profond que l'expression du jeune à travers son chant, ses pas de danse ou ses peintures. Ce temps de libre expression a permis, sans aucun apitoiement, l'affirmation de leurs espoirs et rêves



au-delà de la détention ! L'ensemble du personnel de Grandir Dignement est également monté sur scène pour ajouter leur voix à celle des jeunes.

A l'issue d'un temps de pause, un moment plus formel a eu lieu : d'une part un discours d'un représentant du Ministère de la Justice, d'autre part un plaidoyer de Mme Béatrice Christiny, responsable de France-Volontaires, qui accompagne l'association en tant que conseillère. La thématique est importante : celle de jeunes mineurs placés en détention. Le sujet n'est pas l'affaire de quelques ONG ou ministères, nous estimons au contraire que c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi le plaidoyer concernait l'ensemble de l'auditoire : enfants, responsables de

structures éducatives, parents, représentants institutionnels. De façon pragmatique, l'objectif de cette journée était aussi de préparer la future action de Grandir Dignement : l'orientation post-carcérale et la mise en œuvre de mesures alternatives à la détention. Enfin, après ce temps de nature formelle, la journée s'est terminée chaleureusement par un concert de Reggae !

Les jeunes ayant participé à ce spectacle ont exprimé durant les jours suivants leur joie d'être monté sur scène, leur envie de continuer à exprimer leurs rêves, espoirs et ambitions. Chose étonnante, même les jeunes qui n'ont pas pu sortir, ont eux aussi exprimé cette joie... A croire qu'à travers cette journée, ce fut non pas la parole de quelques-uns mais de l'ensemble des mineurs en détention de Madagascar qui a pu s'envoler !



Conseil d'Administration

Repas à Frauenberg!

L'association Grandir Dignement peut mener à bien ses actions à Madagascar grâce au soutien des membres du conseil d'administration situé en France. Celui-ci a plusieurs missions :

- Administrer Grandir Dignement et participer aux prises de décisions quant aux prochaines orientations ;
- Sensibiliser le public aux inégalités Nord/Nord et Nord/Sud ;
- Soutenir les actions menées à Madagascar et organiser des événements en France. A cette finalité, plusieurs actions sont régulièrement organisées en France . Dans la même dynamique, un repas a été organisé le samedi 25 mai dernier à Frauenberg.

Au programme : présentation des actions de Grandir Dignement, musique et repas malgache, animations festives. Les amis, adhérents ou simples intéressés étaient au rendez-vous et ce n'est pas moins de 50 repas qui ont été servis dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Nous vous remercions pour votre présence !

FRAUENBERG

Un repas caritatif et convivial



Hélène et David, originaires de Lixing, éducateurs de formation, interviennent depuis 4 ans à Madagascar auprès de jeunes mineurs en détention.
Photo RL

L'association Grandir dignement, créée en 2010, a organisé un repas créole au foyer Saint-Jacques rassemblant une cinquantaine de convives tous ravis de découvrir des saveurs culinaires nouvelles.

Puis, à l'aide de la projection d'un film, les responsables ont présenté leur association qui s'engage auprès des enfants mineurs en détention à Madagascar afin que « *chaque enfant, quels que soient son passé et son lieu de vie, puisse grandir dignement* ».

250 jeunes
A ce jour, ils accompagnent près de 250 jeunes âgés de 9 à 18 ans grâce à des formations professionnelles (maçonnerie, agriculture, fabrication de savon), un suivi éducatif, animation et accompagnement au tribunal ; un suivi médical ; un soutien alimentaire ; une réhabilitation des locaux pour procurer des conditions de vie acceptables ; une vigilance continue pour faire respecter les droits de l'enfant.

Il est possible de soutenir leur action par notamment des dons, pour tous renseignements, consulter le site www.grandirdignement.org, ou par mail à [Lixing secretariat.grandirdignement57@gmail.com](mailto:Lixing.secretariat.grandirdignement57@gmail.com).

Article Républicain Lorrain



Programme Défense des Droits de l'Enfant dans les établissements pénitentiaires pour mineurs

L'information est désormais officielle : dans le cadre de l'Instrument Européen pour la Défense des Droits Humains, Grandir Dignement a répondu à un appel à projet diffusé par la Délégation de l'Union européenne à Madagascar. Notre projet a été retenu et Grandir Dignement bénéficie donc d'une subvention pour la période septembre 2013 / septembre 2015. Celle-ci va nous permettre de débiter une intervention dans le Nord de l'île ; au sein de la Maison Centrale de Diego et du Centre de Rééducation Pénitentiaire de Joffreville. Comme sur la région de

Tananarive, l'objectif est de mettre en œuvre un suivi éducatif, judiciaire, scolaire/professionnel et une orientation post-carcérale. Nous recherchons cependant des fonds en ce qui concerne le volet médical et alimentaire.

Parallèlement, Grandir Dignement compte accomplir, en collaboration avec l'administration pénitentiaire et le Ministère de la Justice, un état des lieux des mineurs en détention sur l'ensemble du territoire. Un projet de collectif constitué de ces organismes est en réflexion et pourrait prochainement voir le jour. Un tel réseau associatif répondrait à l'objectif de promouvoir des conditions de détention adaptées aux spécificités des mineurs sur l'ensemble du territoire malgache.

Enfin, pérenniser nos actions c'est aussi favoriser la mise en œuvre d'un cadre législatif mieux adapté aux mineurs. C'est pourquoi Grandir Dignement va renforcer sa collaboration avec le Ministère de la Justice afin d'améliorer les pratiques judiciaires.

L'aventure Grandir Dignement poursuit donc son chemin. Nous espérons que ce programme et l'investissement de chacun permettra, à terme, de garantir un meilleur respect des Droits Humains pour l'ensemble des mineurs en conflits avec la loi de Madagascar.

Nous terminons cette lettre avec un article paru dans le journal du VIDES¹ dans lequel Gaëlle, qui a effectué plusieurs mois de volontariat avec Grandir Dignement, témoigne de son expérience.

SOUTENEZ L'ASSOCIATION

Vous pouvez nous aider :

1°/ Dons par chèque : Libellez votre chèque au nom de GRANDIR DIGNEMENT et envoyez-le à :
Association Grandir Dignement – 6 rue du rempart 57 520 Lixing les Rouhling - France
(Dons ouvrant droit à une déduction fiscale)

2°/ Virement bancaire sur notre compte

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Devise
10278	05611	00020210301	13	EUR

BIC: CMCIFR2 A

IBAN : FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à contact@grandirdignement.org pour l'édition de votre reçu fiscal.

Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisances et de solidarité, contactez-nous par e-mail

1 <http://www.vides-france.com/>



Gaëlle : Merci de me permettre de vivre cela !

GAELLE DELORME est restée trois mois à **IVATO ANTANANARIVO** à **MADAGASCAR** auprès de **David et Hélène MULLER**, qui dirigent l'association « **GRANDIR DIGNEMENT** ». Prenons le temps de faire sa connaissance ...

Vidès : *Gaëlle, tu nous as rejoints en janvier pour un volontariat d'avril à juin...et donc, nous te connaissons peu! Mais toi, par contre, tu nous connaissais!*

Gaëlle : Oui, parce que je suis une ancienne élève de Landser, qui est un établissement scolaire salésien situé en Alsace.

Vidès : *Tu es donc Alsacienne ?*

Gaëlle : Oui, je suis née le 7 juin 1989 à Mulhouse et j'habite Dietwiller non loin de là!

Vidès : *Et que faisais-tu avant de partir à Madagascar ?*

Gaëlle : Etant lauréate du service civique, j'ai travaillé en tant qu'animatrice de réseaux de jeunes dans une association pour promouvoir le volontariat civique et le bénévolat des jeunes en Alsace-Lorraine, suivre des volontaires dans leur mission et agir en faveur de publics en situation de précarité, et d'exclusion. J'ai aussi participé à la création d'un projet d'aide au développement d'activités économiques dans les villages de la région du *Sine Saloum* au Sénégal.

Vidès : *En quoi consistait ton service civique ?*

Gaëlle : Lors de la préparation d'un voyage humanitaire au Sénégal par le biais de l'association Caritas Alsace, j'étais chargée de la préparation à l'interculturel comme faire des recherches sur le pays, ainsi que de la communication avec les membres de l'équipe, le siège et la délégation. Sur place, j'étais chargée de l'animation des enfants et des jeunes. Au retour, notre groupe avait pour mission de développer des outils de

communication et de témoigner de l'expérience vécue.

Vidès : *Cette expérience t'a beaucoup marqué semble-t-il ?*

Gaëlle : Oui. J'ai vraiment été marquée par mon service civique à Caritas Alsace! J'ai pu mettre pleinement mes talents au service des plus démunis, dans un objectif de "remettre l'homme debout", de lui permettre de retrouver son



autonomie, de sortir de l'isolement et de s'épanouir, un premier pas vers la réinsertion sociale.

Vidès : *C'est cette sensibilité aux plus petits qui t'a poussé à faire un volontariat ?*

Gaëlle : Je désire aider mon prochain. La rencontre, l'échange et le partage avec des personnes d'autres cultures me passionnent. La découverte d'un pays et d'un peuple; le fait de « donner » et de « recevoir »; la richesse humaine que peut nous apporter une expérience de ce type; l'envie d'avoir une expérience de solidarité internationale plus longue que les expériences que j'ai déjà vécues... Oui, cela m'intéresse d'autant plus que je souhaite travailler dans une association humanitaire.

Vidès : *J'ai lu sur facebook, tout ce que tu avais déjà réalisé en bénévolat. Qu'est-ce qui te pousse à t'intéresser aux membres les plus fragiles de l'humanité, qu'est-ce qui t'anime?*

Gaëlle : Déjà, le mot « catholique » me parle, étant donné que je suis chrétienne et que j'ai été élevée dans les valeurs d'amour et d'aide du prochain de l'église catholique. Je partage entièrement ces valeurs qui m'animent dans les actions, les projets que j'entreprends. D'autre

part, à Landser, j'ai pu découvrir et adhérer à la pédagogie de Don Bosco.

Vidès : *Et tu es aussi membre du Mouvement Salésien des Jeunes !*

Gaëlle : Oui, je suis engagée dans des associations et des mouvements catholiques tels que le Mouvement Salésien des Jeunes et aussi le groupe paroissial des « Zélés du Bonheur », ainsi que l'association Caritas Alsace.

Vidès : *Le 29 avril dernier, à la Maison Centrale Antanimora a été inauguré un nouveau bâtiment, en présence de membres représentant l'Ambassade de France, le Comité International de la Croix-Rouge, le Ministère de la Justice et de l'Administration Pénitentiaire. Les jeunes ont participé*

au niveau d'une expression artistique, n'est-ce-pas ?

Gaëlle : Oui, grâce à Olaf, un jeune éducateur et Cédric, un photographe professionnel, une expression artistique a été menée dans la grande salle : Autour d'un miroir, les jeunes ont écrits « sky is the limit » (le ciel est la limite) et ils ont accroché des photos de jeunes. A travers cela, les jeunes ont pu travailler l'image et l'estime de soi. Ils ont débuté les festivités par un petit spectacle préparé avec l'aide d'Eve, la responsable de projet, Erica, l'animatrice artistique, Toky éducateur permanent et moi-même. Cirque, slam, danse, théâtre et hip-hop ont permis de mettre en valeur les talents de tous ces jeunes ! A la fin, l'Ambassadeur de France François Goldblatt et Angelo, le plus jeune détenu de l'établissement âgé de 14 ans, ont coupé le ruban vert, symbole de l'espérance ! Un goûter pour les jeunes et un cocktail pour les adultes ont clôturé cet événement.

Vidès : *Hélène me disait qu'en collaboration avec les éducateurs locaux, tu mets en œuvre, au sein des deux établissements pénitentiaires, des ateliers d'expression artistique. Ainsi le 12 juin, vous avez pu réaliser une superbe manifestation culturelle à Tana !*

Gaëlle : Nous avons présenté un spectacle avec 18 jeunes du centre de rééducation de Mandrosoa et 15 jeunes du quartier des mineurs de la prison de Antanimora. Ceux-ci ont été autorisés à sortir pour l'événement. Il y avait 500



personnes au spectacle dont des associations et des ambassades. Le spectacle a eu lieu le jour de la journée de lutte contre le travail des enfants !

Vidès : *Quel était le programme ?*

Gaëlle : Du cirque, du théâtre, de la danse, du chant et du slam. Les numéros ont été préparés durant les différentes plages d'ateliers que j'ai mis en place au centre et à la prison. Le spectacle portait sur le thème du rêve.

Vidès : *Tous ces jeunes marqués par la souffrance et les difficultés de la vie ont du vivre un moment très fort, inoubliable !*

Gaëlle : L'idée est que cet événement nous permette de faire un plaidoyer sur la jeunesse malgache et particulièrement les mineurs incarcérés. La plateforme « Société civile pour l'enfance » ainsi que d'autres associations ont été invitées. Oui, ce fut un témoignage vivant de l'espérance que sont tous ces jeunes pour l'avenir de Madagascar.

« Nous sommes un couple d'éducateurs français, partis en coopération à Madagascar afin de travailler auprès de mineurs d'un centre de rééducation pénitentiaire. A ce jour l'association intervient au sein de deux Établissements Pénitentiaires soit auprès d'environ 200 jeunes de 9 à 18 ans. Certains ont commis des actes de délinquance plus ou moins graves, d'autres attendent leur procès et d'autres ont simplement été abandonnés. Tous ont une histoire faite de souffrances et de manques divers. Le projet : instaurer une présence éducative respectueuse des Droits de l'Enfant au sein de ce centre. Nous travaillons en lien avec les Salésiens de Don Bosco et avec la grande collaboration du personnel de l'établissement ». Nous intervenons via le suivi éducatif, judiciaire, alimentaire, médical et des réhabilitations des lieux de vies. ».

Présentation du projet par Hélène & David Muller. (sur la photo, lors d'une intervention dans une école.)

Vidès : *Et ensuite, après le spectacle et les discours des officiels, que s'est-il passé ?*

Gaëlle : Béatrice Christiny de l'association « France Volontaire » a lu le plaidoyer que qu'Hélène avait préparé avec elle.

Puis nous avons présenté un diaporama sur les actions menées auprès de ces jeunes. Enfin, Erica, l'animateur a donné un petit concert.

C'était une expérience très enrichissante, riche en émotions et en rencontres! Je remercie beaucoup le Vidès, de m'avoir permis de vivre cela!

(Propos recueillis à partir du blog et du mail de Gaëlle, le 15 juin 2013)

Quelques extraits du SLAM

"Il n'y a

qu'un seul rêve

que je vois qui puisse
construire mon avenir,
c'est d'éviter de revenir dans
cet endroit. Mais cet endroit
m'a fait changer !

Si je sors d'ici un jour,
je préférerais travailler
J'ai fait le mauvais choix de
voler, et je sais maintenant que
chaque personne a un don.

Si je sors d'ici un jour, je veux
être gendarme ou chauffeur.
J'aimerais ne plus être dans
les mauvaises affaires, cela a
transformé ma vie en horreur

On m'a dit beaucoup de choses
auparavant, mais c'est moi qui
n'ai pas voulu écouter.

Et je sais quand même changer
quand je suis en difficulté !

Quand je deviendrai gendarme
ou chauffeur... je serais peut-
être milliardaire!"